

La lettre Buxynoïse

vie des écoles • rentrée scolaire • vie citoyenne • animation commerçante • associations • manifestations

N° 21 - Septembre 2026



Les aménagements dans les écoles

Chères Buxynoïses, chers Buxynoïis,

L'été qui s'achève a été rude pour une grande partie d'entre-nous. Je veux avoir une pensée pour les pompiers, mais aussi pour le monde agricole et pour les vignerons qui subissent, de plus en plus régulièrement, les conséquences du réchauffement climatique.

L'équipe municipale s'est mobilisée pour adopter des mesures concrètes et pour veiller, au maximum, à la sécurité des uns et des autres, y compris dans les écoles dont elle a la charge.

Du fait de la canicule et, surtout, de la sécheresse, nous avons dû prendre des mesures de restrictions des manifestations, et annuler le feu d'artifice et les animations associées. Je salue le grand sens de responsabilité dont ont fait preuve les associations dans ces moments où il a fallu changer les programmations des festivités.

Je vous souhaite une saison d'automne douce et reposante.

Votre maire, Thomas BONNET

Dès le mois de mars dernier, des actions ont été entreprises pour améliorer le confort des élèves en été.

En plus d'une vingtaine de ventilateurs sur pieds, l'adaptation des ouvertures de fenêtres à la maternelle en oscillo battant a été réalisée. En pleine vague de chaleur, les élus ont, tous les soirs, veillé à l'ouverture nocturne des ouvrants pour la ventilation des classes. Enfin, une partie des voiles d'ombrage a été installée dans les deux écoles.

Des devis ont aussi été demandés pour connaître les coûts d'installation de la climatisation.

Et la commune s'est inscrite au programme « EduRénov » en lien avec la banque des territoires, pour le plan urgence canicule et pour la réalisation d'une étude de confort pour nos 2 écoles et sur la végétalisation des cours de récréation.

Enfin, une réflexion a été engagée pour tester un dispositif de brasseurs d'air.

• La rentrée scolaire

École maternelle : **68 élèves**

École du Marouge : **138 élèves**

École Ste-Marthe : **48 élèves**

Nouveau : Accueil des élèves de CM2 de Saint-Vallerin



La mairie recherche des personnes volontaires et motivées pour effectuer des remplacements dans nos services périscolaires.

Tu as entre 10 et 16 ans et tu as des idées pour améliorer la vie des jeunes dans ta ville ? Rejoins le nouveau **Conseil municipal des jeunes** de Buxy ! C'est l'occasion de proposer des projets, donner ton avis, rencontrer d'autres jeunes et surtout, participer concrètement à la vie de ta commune. Ta voix compte : viens partager tes idées et construire avec nous le Buxy de demain !

Plus d'informations bientôt dans les écoles et sur les réseaux sociaux. Inscriptions auprès de Sébastien Joly, conseiller municipal délégué à la jeunesse et à la citoyenneté : sebastien.joly@buxy.fr

L'installation du 1er conseil municipal des jeunes aura lieu en janvier 2027.



• *animation commerçante • marché hebdomadaire*

L'animation commerçante du village est un sujet permanent pour l'équipe du Conseil municipal. Un groupe de travail, constitué d'élus de la majorité et de la minorité, se réunit régulièrement et réfléchit, dans la durée, aux différentes solutions possibles.

Le jeudi matin est depuis toujours le jour du marché hebdomadaire. Faut-il changer le jour du marché, au risque de perdre la fréquentation des habitués ?

Est-ce une question de diversité d'offre ? L'arrivée puis le départ récent du poissonnier, faute de clientèle, tendrait à prouver que la baisse de fréquentation n'incite pas les forains à venir à Buxy ou ne leur permette pas de s'installer durablement.

Plusieurs projets sont donc à l'étude : épicerie ambulante le jour du marché, changement de jour, recensement des commerçants disponibles le jeudi, diversification de l'offre, marché nocturne et ponctuel...

Donnez-nous votre avis : www.communication@buxy.fr

Un constat : les marchés en baisse de fréquentation

Les causes sont connues : offre de plus en plus large (nouvelles grandes surfaces de frais, commerce sur internet, développement de la vente en « drive »), baisse du pouvoir d'achat, épisodes de canicule...



• *cadre de vie : plan de circulation automobile*



Durant plusieurs semaines, des feux tricolores provisoires ont été mis en place rue du Puit-Feuillot et rue des Maréchaux. Grâce notamment à des caméras, le dispositif a été évalué. Les riverains, mais aussi les automobilistes, ont plébiscité cette installation : la sécurité est améliorée, pour les piétons comme pour les voitures, et la fluidité du trafic est meilleure. La commune a donc acquis des feux tricolores permanents. Ils vont servir d'abord pour conduire un autre test, cette fois-ci rue de Baranges. Ils seront ensuite installés durablement rue des Maréchaux.

La conseillère municipale déléguée à la voirie est épaulée par les services du département pour mener les différentes opérations et tirer les enseignements des tests réalisés. Les objectifs comprennent également la création de véritables trottoirs qui devront faciliter la circulation piétonnière vers les commerces et les habitations du centre-bourg.

• *cadre de vie*

Les arbres de la Grande rue deviennent pour plusieurs semaines l'habitat préféré et provisoire des étourneaux. Les nuisances que causent les oiseaux – bruit, déjections, odeurs – imposent une réponse la plus adaptée possible.

L'élagage des platanes, à l'automne, reviendrait à tuer progressivement les arbres. Cette solution, compte-tenu de l'importance de la végétation dans les rues (îlots de fraîcheur) n'est pas concevable en l'état.

D'autres solutions existent, mais représentent, pour l'instant, un coût bien trop élevé pour le budget de la commune : pose de filets, solution très onéreuse et disgracieuse ; mise en œuvre d'un faucon, solution également très chère et au résultat provisoire... Les tirs d'effarouchement qui ont été réalisés ont généré des plaintes et ne sont efficaces que provisoirement. Pour autant, la mairie continue son travail d'étude pour minimiser ces nuisances estivales.



• *cadre de vie : santé au quotidien*

À la maison de santé, un médecin (sur les six que compte Buxy) a malheureusement décidé d'arrêter son activité. Le Conseil municipal, sollicité par les cinq autres médecins, a décidé de réduire à 5/6 de sa valeur le loyer pour les praticiens demeurant en activité (le reste étant à charge du budget de la commune), et ce jusqu'au 31 décembre 2026. Les médecins de Buxy ne sont pas salariés d'une collectivité publique, et la commune, après avoir financé la maison médicale, met tout en œuvre pour faciliter leur maintien dans le village. La commune espère par ailleurs l'arrivée de médecins juniors, lesquels peuvent être hébergés facilement et à moindre coût dans le logement proposé à cet effet.

• *cadre de vie : les classes du collège*

La commune n'a pas compétence s'agissant du collège. Cependant, le maire est intervenu à plusieurs reprises pour soutenir les parents d'élèves dans leurs demandes et alerter l'autorité responsable de l'Éducation nationale dans le département. Thomas BONNET a ainsi fait parvenir deux courriers à la Directrice académique des services de l'Éducation nationale de Saône-et-Loire.

Il a par ailleurs veillé à ce que la sécurité des enfants soit assurée sur le territoire de la commune au moment où des manifestations étaient prévues dans les rues du village.

• *loisirs et détente : CinéVillage*



Vendredi 16 octobre à 20h30

La vénus électrique

Jeudi 12 novembre à 20h00

La bataille de Gaulle : L'âge de fer

Vendredi 13 novembre à 20h00

La bataille de Gaulle : J'écris ton nom

Vendredi 11 décembre à 20h00

Compostelle



Samedi 29 août, aux Raveaux, en présence de nombreux amis et élus, le terrain d'Honneur François RAGEOT a été inauguré, dans un moment d'hommage et de grande émotion.

« Aujourd'hui, en donnant son nom à ce terrain, nous ne faisons pas seulement œuvre de mémoire. Nous transmettons aussi un message aux générations futures. Chaque jeune joueur qui entrera sur cette pelouse pourra se demander qui était François RAGEOT. Et la réponse sera simple : c'était un homme qui aimait son village, son club et les personnes qui l'entouraient ; un homme qui s'est investi toute sa vie pour les autres. »

Marie GUILLEMIN, 1^{ère} adjointe au maire de Buxy
(discours au cours de la cérémonie d'inauguration)

Samedi 5 septembre, à la salle des fêtes, le forum des associations, organisé conjointement par la commune et par la communauté de communes, a réuni un grand nombre de participants. La toute nouvelle association Buxynéma+ et la médiathèque étaient présentes pour la première fois. Les nombreux visiteurs ont pu prendre ou renouveler leur adhésion à des activités variées et riches.

Notre commune peut être fière de l'investissement associatif qui apporte beaucoup aux adhérents mais aussi à la vie de village.



Lundi 14 septembre, le terrain Martial Micky de la Boulaye a été inauguré en présence de nombreuses autorités et d'une grande partie du Conseil municipal.

Fruit d'un travail débuté il y a plusieurs années, ce terrain comprend ainsi une zone de détente arborée, pour les habitants et pour les touristes.

Il comprend également plusieurs équipements multigénérationnels destinés à une pratique douce ou plus intense d'exercices sportifs.

Ouvert depuis plusieurs semaines, il a déjà conquis le cœur des Buxynois et des Buxynaises.

Retrouvez-nous sur

www.buxy.fr

